

# **COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU** **VENDREDI 20 AOÛT 2021 À 18 H 30**

*Le Conseil Municipal de Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes régulièrement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Francis FAGEGALTIER, Maire, dans la salle des fêtes, en conformité avec les instructions sanitaires en vigueur.*

*Présents : Isabelle CHANTIER, Christophe DEVILLE DE PERIERE, Francis FAGEGALTIER, Séverine FRABOT, Christophe NION, Line PARISOT, Philippe WITASSE*

*Absents excusés : Vanessa GORISSE, Rémy GUYOT, Maud PROTAT-KOFFLER, Caroline TEIXEIRA.*

*Secrétaire de séance : Philippe WITASSE*

## **ORDRE DU JOUR :**

- CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATION

### **1. CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATION**

En accord avec la commune de Courgenay, pour pouvoir ouvrir le 2 septembre 2021 l'Accueil Collectif de Mineurs, Séverine FRABOT explique la nécessité de créer deux postes d'animatrices et propose les modalités suivantes :

- un poste d'adjoint territorial d'animation, sur la base de 32 h hebdomadaires, l'agent recruté pour ce poste sera rémunéré à l'échelon 6 Indice Brut 363 Majoré 337 au prorata du nombre d'heures.
- un poste d'adjoint territorial d'animation, sur la base de 32 h hebdomadaires, l'agent recruté pour ce poste sera rémunéré à l'échelon 1 Indice Brut 354 Majoré 332 au prorata du nombre d'heures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la création de ces deux postes dans les termes indiqués ci-dessus et charge le Maire de rédiger les contrats et les arrêtés de nomination des agents qui seront recrutés.

L'ordre du jour étant examiné, la séance est levée à 19 H 10.

Le Maire, Francis FAGEGALTIER

